



VAL DE LOIRE
PATRIMOINE MONDIAL



Petites Cités
de Caractère

DENÉE INFOS

Février 2024 - n°80

EDITO

L'année 2023 s'est terminée en beauté avec une Fête des Lumières enthousiasmante. Nous sommes très fiers d'avoir pu vous offrir ces moments festifs, avec un beau spectacle de rues plein de poésie. Cela nous incite à faire encore mieux pour l'an prochain.

Nous travaillons d'arrache-pied pour vous proposer des animations et des spectacles tout au long de l'année. Nous sommes soutenus par plusieurs associations qui cherchent également à organiser toujours plus de manifestations. Sans elles, rien ne serait possible. Et nous les en remercions.

Comme vous pourrez le découvrir dans ce numéro, l'année 2024 vous réserve plusieurs moments forts, l'occasion de partager tous ensemble, dans la bonne humeur, la joie et la tolérance, des instants de franche convivialité. Nous avons commencé le 4 février dernier, avec le repas des Aînés, traditionnellement offert par la commune. Et le 17 février vous avez pu assister à la célébration du Nouvel An Chinois avec le défilé du Dragon conduit par les élèves de l'école Sainte Marie. Un grand merci à l'association Qi Nature qui s'est chargée de l'organisation.

Le début d'année est traditionnellement l'époque de la préparation du budget. Nous avons en tête plusieurs projets

d'investissement mais rien n'est encore décidé de manière définitive. Nous vous présenterons tous ces projets dans le prochain numéro du Denée Infos, après le vote de notre budget.

Les élus ont décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux. Cela fait plusieurs années déjà que les taux communaux n'évoluent plus. C'est un choix assumé. Cela nous oblige à maîtriser au plus juste nos dépenses de fonctionnement. Car les collectivités sont confrontées, encore plus que les particuliers, à une inflation forte qui impacte nos dépenses courantes de manière significative.

Nous continuons d'avancer dans la rédaction de notre nouveau Plan Local d'Urbanisme. Nous avons travaillé sur les Opérations d'Aménagement Programmées : sur certains secteurs bien délimités, nous avons pu inscrire nos objectifs en matière de construction de logements, comment nous imaginons le futur dans le contexte de la réduction drastique de la consommation foncière. Nous avons une volonté forte d'écrire un PLU qui tienne compte des enjeux de la transition écologique. Tous ces travaux vous seront présentés prochainement.

Parallèlement, nous poursuivons la révision de notre Zone de Protection du Patrimoine. Ces deux documents d'urbanisme sont révisés en même temps pour une meilleure cohérence et une prise en compte des évolutions législatives récentes.

Denée, une commune où il fait bon vivre : nous pouvons être fiers d'être classé n°9 du Département !

PRISCILLE GUILLET
MAIRE

Réaménagement du centre ancien : où en sommes-nous ?

Qu'en est-il du parvis ?

Suite à la séance du Conseil Municipal du 28 novembre, nous avons décidé de ne pas réaliser le réaménagement de la place de l'église.

Nous avons entendu les inquiétudes de certains d'entre vous et choisi de commencer la rénovation de notre centre ancien par une autre rue.

La commission de contrôle des Petites Cités de Caractère repasse dans notre commune le 4 octobre prochain. Si nous voulons préserver la reconnaissance de notre village, nous devons montrer notre engagement et notre volonté de réaliser des aménagements de qualité, mettant en valeur notre patrimoine. Tout le travail conduit depuis le début du mandat doit se concrétiser dans le lancement d'une phase de travaux.

Evidemment le risque de perdre notre classement en tant que Petite Cité de Caractère est élevé, il ne faut pas se leurrer. Il s'agit d'un enjeu majeur pour l'avenir de notre commune : cette marque nous incite à travailler de manière très poussée pour améliorer l'attractivité de notre village. Obtenir la reconnaissance des Petites Cités de Caractère est une véritable récompense, valorisant le travail des équipes municipales sur plusieurs mandats. Et bien sûr, perdre cette labellisation induirait également une perte de subventions majeures pour notre commune.

Quels types d'aménagements pour le futur ?

Nous devons répondre à plusieurs impératifs : améliorer l'espace public et accélérer l'adaptation au changement climatique.

Nous devons également tenir compte des travaux qui seront conduits par le service assainissement. Plusieurs chantiers ont été identifiés comme prioritaires sur notre commune : en effet, le réseau d'assainissement dans certaines rues est complètement détruit et nécessite une intervention urgente.

C'est le cas de la rue Haute Halopeau : le chantier d'assainissement devrait démarrer avant le début de l'été. Le réseau d'évacuation des eaux usées doit être remplacé dans sa totalité.

Nous allons en profiter pour refaire la rue. Mais bien sûr nous n'allons pas nous contenter de remplacer le bitume noir par du bitume noir.

Nous devons lutter contre le phénomène des îlots de chaleur rencontrés dans nos centres villes. Nous avons choisi de remplacer ce bitume par un revêtement de couleur claire, avec un système d'évacuation des eaux de pluie en surface et non plus enterrée. Et bien sûr nous allons en profiter pour végétaliser les pieds de mur des bâtiments. L'idée est bien de transformer notre village en jardin. Pour retrouver un cadre de vie



agréable, incitant aux échanges, au partage, dans un espace public valorisé.

Pourquoi ne pas refaire la Grand-Rue ?

Nous devons penser à caler nos interventions de voirie sur les chantiers qui touchent les réseaux enterrés. Et ce dans un souci d'efficacité et de limitation des dépenses.

Les réseaux de la Grand-Rue ne nécessitent pas de remplacement pour le moment. Le service assainissement n'interviendra pas dans cette rue avant 5 ans. Ces canalisations seront à remplacer d'ici quelques années. Or, quand on refait une voirie, ce n'est pas pour 5 ans, mais plutôt pour 20 ans.

Il nous restera à trouver des solutions pour le stationnement des résidents du centre ville. Tout en préservant des places pour permettre à la clientèle de nos commerçants de se garer à proximité des boutiques.

Et côté budget ?

Le budget prévu initialement pour le parvis était établi à 200 000 € HT. Comme pour tous les projets d'investissement, nous nous sommes attachés à rechercher des subventions pour diminuer le reste à charge communal. Nous étions parvenus à obtenir des financements à hauteur de 80 %.

Le montant prévisionnel pour le chantier de la rue Haute Halopeau n'est pas encore connu. Mais il sera bien moindre car l'ampleur du chantier est réduite. Il nous faudra bien entendu rechercher de nouveaux financements, mais nous espérons atteindre le même taux de subvention.

Les Biodéchets

En moyenne, les biodéchets alimentaires représentent près d'1/3 de ce que nous jetons dans la poubelle d'ordures ménagères (30 à 50 kg/an/habitant) alors que ces déchets peuvent et doivent être triés et valorisés depuis le 1^{er} janvier 2024 !

MAIS QUE SONT CES BIODÉCHETS ?



Il s'agit d'une part des déchets verts : tontes de pelouses et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles, etc. généralement déjà triés en déchèterie (environ 77kg/an/hab sur les 3RD'Anjou). D'autre part, il s'agit des déchets alimentaires : déchets de préparation, restes de repas ou encore produits périmés non consommés.

POURQUOI LES TRIER ?

Les biodéchets sont composés à 80% d'eau et sont de véritables ressources. Ces dernières peuvent protéger (paillage) et enrichir (amendement naturel) les terres agricoles et à domicile.

Enfouir ou incinérer ces bioressources est inutile, énergivore et représente une véritable perte pour les sols appauvris qui nécessitent d'être revitalisés.

Les 3RD'Anjou vous aident à trier et traiter vos biodéchets via :

UNE MISE À DISPOSITION DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS



Pour cela, le syndicat vous invite à participer à un forum d'échange sur les pratiques du compostage, au terme duquel un composteur vous sera remis (Participation de 20 à 55€ selon modèle choisi, possibilité également d'acheter des bioseaux). Grâce au compost que vous obtiendrez, vous valoriserez sur place vos bioressources et votre jardin en profitera.

UNE SUBVENTION D'AIDE À L'ACHAT D'UN LOMBRICOMPOSTEUR



Le syndicat peut vous accorder 20€ à condition de ne pas avoir fait de demande de composteur dans les 5 années précédentes. Le lombricomposteur est une solution adaptée aux usagers ne disposant pas de jardin. Il permet d'obtenir compost et « lombrithé », véritables engrais naturels pour enrichir les jardinières.

UNE SUBVENTION D'AIDE À L'ACHAT D'UN BROYEUR THERMIQUE



Une aide de 50% du montant d'achat dans la limite de 150€ peut vous être octroyée. Broyer les déchets verts évite de les transporter en déchèterie et permet de les valoriser à domicile en paillage et en structurant pour le composteur.

D'autres solutions existent pour trier les biodéchets (compost en tas, c'est-à-dire sans composteur, alimentation des poules, utilisation de bokashi, etc.). L'essentiel est de trouver la solution qui vous correspond.

Une Fête des Lumières réussie

Pour sa 3^{ème} édition, la Fête des Lumières 2023 a offert des moments pleins de poésie à tous nos habitants. Jeunes et moins jeunes, tous ont pu profiter du spectacle offert par la compagnie Pénichiline, en déambulant dans nos ruelles.

Cette année marque un tournant dans l'organisation de cet événement. En effet, chacune des Petites Cités de Caractère de notre Département a organisé une soirée autour des lumières. Vous avez pu découvrir d'autres villages, illuminés avec des bougies et participer à différentes manifestations.

L'association départementale a financé une grande partie des spectacles proposés, ainsi que les supports de communication. Nous tenons à remercier tous les partenaires qui nous ont aidé à



Vous avez été très nombreux à déambuler dans nos Petites Cités. Denée a connu une affluence record, avec des visiteurs venus d'un peu partout. Bref, un véritable succès que nous sommes fiers d'avoir pu vous offrir.



Nous tenons à remercier tous les habitants qui ont illuminé leur maison avec des bougies, cela rend la commune encore plus belle pour une soirée.

Nous sommes ravis de vous dévoiler le nom du gagnant de notre concours de la maison la mieux illuminée : Mme Piron et M. Akki, qui habitent au 1 rue Belle Vue.

Les élus de la commune ont décidé d'attribuer un prix spécial à M. et Mme Pidance, pour leur décoration de leur maison située 14 rue du 8 Mai.

Une chose est sûre : nous allons continuer en 2024. Vous pouvez d'ores et déjà noter la date dans votre agenda : ce sera le samedi 7 décembre, à la tombée de la nuit.

Nous comptons sur vous pour rendre cette fête encore plus belle ! Quant à nous, nous allons nous attacher à vous préparer un programme toujours plus riche.



financer cette première édition des Petites Cités d'Anjou en Lumière.



Concours photos 2024

C'est reparti pour une nouvelle édition.

Le nouveau thème que nous vous proposons : «Les phénomènes météo».

Envoyez vos clichés avant le 24 mai sur l'adresse mail suivante
bibliotheque@mairie-denee.fr



Concours photos
THÈME :
PHÉNOMÈNES MÉTÉO

10 photos seront retenues et visibles dans les rues de Dénéé tout l'été

1 photo par participant et de bonne définition pour permettre un agrandissement de 70x100 cm

À ENVOYER AVANT LE 24 MAI 2024

bibliotheque@mairie-denee.fr

 Petites Cités de Caractère

Etude pour l'utilisation du théâtre de verdure

Les étudiants de l'Université Catholique de l'Ouest ont terminé leur projet et nous ont livré un cahier technique précisant l'utilisation de notre théâtre de verdure.

Nous le tenons à disposition des associations, des compagnies artistiques, et toute autre organisation qui souhaiteraient proposer une manifestation sur ce site.

Rezokili



Depuis le 20 novembre les bibliothèques de Brissac Loire Aubance, les Garennes sur Loire et Saint Melaine ont rejoint notre réseau, permettant aux abonnés d'accéder aux 19 bibliothèques du Rézokili.

Les bibliothèques de l'ouest du territoire forment un réseau de 5 bibliothèques : le Rézouest.

Depuis le 20 novembre, vous avez accès au tout nouveau catalogue en ligne du réseau des bibliothèques de la communauté de communes Loire Layon Aubance : rezokili.fr

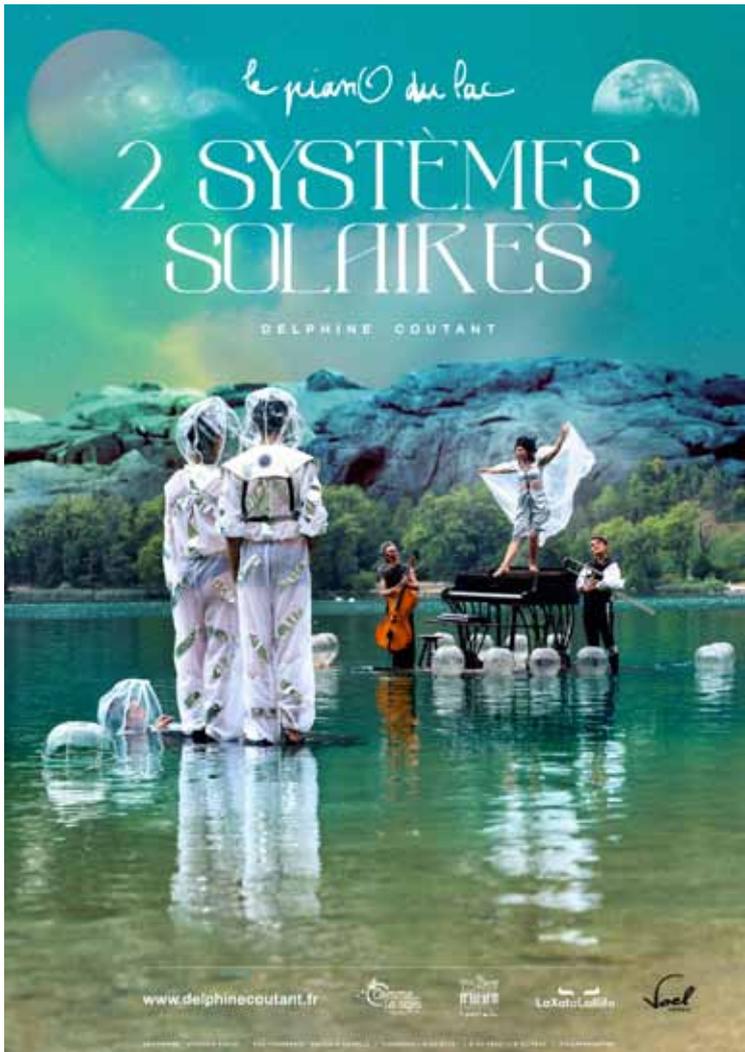
Grâce à ce site, vous pouvez :

- ▲ Rechercher et réserver des documents ;
- ▲ Consulter vos prêts ;
- ▲ Vous abonnez aux lettres d'information des bibliothèques de votre choix sur cette page : <https://www.rezokili.fr/lettres-dinformation>
- ▲ Connaître l'actualité et consulter l'agenda des bibliothèques de votre réseau ;
- ▲ Découvrir d'autres fonctionnalités (sélection thématiques...)

Pour créer votre compte sur le site rezokili.fr, il faut avoir, avec vous, votre numéro de carte de lecteur (au dos de votre carte) et connaître la date de naissance associée à celle-ci. Retrouvez un tutoriel en vidéo pour comprendre comment créer votre compte sur cette page : <https://www.rezokili.fr/infos-pratiques/guide-portail-rezokili>



Le Piano du Lac



Les 29 et 30 juin 2024, installez-vous sur la berge de notre plan d'eau et embarquez pour un spectacle flottant dans un univers majestueux : une chanteuse pop et son équipage vous emmènent dans les étoiles...

La compagnie Comme le café, basée en Pays de la Loire, pro-

duit et diffuse depuis 2007 les créations de sa directrice artistique, Delphine Coutant, dans des espaces scénographiques naturels.

Ces deux soirées seront organisées par l'Association Culturelle.

« Je suis chanteuse auteure compositrice interprète et capitaine de ce joyeux vaisseau flottant. Avec mon équipage constitué d'êtres rencontrés au gré de mes voyages interstellaires (« Erratica » la tromboniste, « Superstellarum » le violoncelliste), nous chantons La galaxie du sculpteur, Le morcellement de la banquise, Méduse et Pégase, Mes heures d'univers...

Un répertoire que j'ai pu écrire en côtoyant les plus grands spécialistes de l'univers - planétologues et autres géologues pratiquant leur art au Museum d'Histoire Naturelle, au Planetarium ou au Laboratoire de Planétologie et Géosciences de Nantes - et qui déploie toute sa saveur dans les décors naturels où nous évoluons.»

Delphine Coutant | Fossilis Fulgor

Le pianO-bulle à été conçu par Voël, le plus grand spécialiste des OFNI (objets flottants non identifiés) dans la base de Veynes. Les dames-jeanne, bocaux ronds en verre répartis de part et d'autre de notre vaisseau, outre leur rôle de flottaison, donnent à notre engin spatial des allures de satellite et lui promettent un destin en orbite !

A l'occasion d'une séance nocturne, la mise en lumière fait briller les astres. Les sources lumineuses venant de l'eau évoquent les nébuleuses, la voix lactée. Un éclairage de l'intérieur du piano lui donne le caractère d'un noyau en fusion. Et l'espace aqueux devient un merveilleux espace sidéral pour notre odysée.

1 2 4 3 ignition... dans le glissement des flots, nous voilà en apesanteur...

Scenefonia sous les remparts



Composé de 50 musiciens bénévoles, professionnels ou amateurs de bon niveau, l'orchestre symphonique Scenefonia est né en 2008 à Angers.

Son originalité ? Il n'hésite pas à aller au delà des ré-

pertoires classiques. Son nom est déjà tout un programme, associant la scène et la musique, le son et l'image, l'humour et le professionnalisme.

L'ensemble se produit en Anjou mais aussi au niveau national et a déjà donné plusieurs concerts à l'étranger. Il s'attache à accueillir des invités de qualité, musiciens virtuoses

et chanteurs de renommée internationale. Toujours dans le but de faire évoluer la scène culturelle vers des horizons encore souvent inexplorés.

Il a choisi Denée et son théâtre de verdure pour vous proposer un voyage au son des musiques des plus grands films. Retrouvez-nous le samedi 22 juin 2024, pour la fête de la Musique.

Ce concert est organisé par l'APEL de l'école Sainte Marie.



Entraide Numérique



Une nouvelle formule avec de nouveaux horaires

Ce trimestre, 4 ateliers sont proposés avec des thématiques différentes :

- ▲ *débuter avec un ordinateur (13 février)*
- ▲ *organiser ses documents sur un ordinateur (27 février)*
- ▲ *utiliser un traitement de texte (12 mars)*
- ▲ *gérer sa boîte mail (26 mars)*

Les ateliers se déroulent de 17h à 19h, salle du conseil (mairie de Denée). Réservations et informations au 07 86 48 40 85 ou 02 41 78 75 17

Conférence Internet

MAIS AU FAIT, COMMENT ÇA FONCTIONNE INTERNET ?

ENTRÉE LIBRE

CONFÉRENCE

JEUDI 18 AVRIL - 20H
SALLE POLYVALENTE, DENÉE (49)

PAR BENOIT MARTIN, EN PARTENARIAT AVEC ANJOU NUMÉRIQUE

Villages en Scène : le retour !

Les élus ont souhaité renouveler en 2024 notre partenariat avec Villages en Scène, la programmation mise en place par la Communauté de Communes.

Nous aurons le plaisir d'accueillir le spectacle Wanted de Brui-tal Compagnie sur le site de notre théâtre de verdure le 13 septembre prochain.

WANTED est une parodie du western, entièrement mimée et sonorisée par une comédienne et un bruiteur.

Il est la voix, elle est le corps et à eux deux ils jouent tous les

personnages du Far West, du shérif orgueilleux au bandit sanguinaire en passant par le banquier, le prisonnier et la femme fatale. Avec une synchronisation précise, ils s'amuse des clichés à la façon du cartoon, et racontent entre les lignes du western une autre histoire, la leur, un peu absurde et un brin tragique



Mutuelle Communale

Cette mutuelle s'adresse à tous les habitants de la commune ne bénéficiant pas de mutuelle d'entreprise.



Le 18 janvier dernier, la société d'assurance Axa a reçu une quarantaine d'habitants lors d'une présentation au sein de la salle polyvalente. Les assureurs ont expliqué le 100% santé, la complémentaire santé solidaire et l'offre «santé communale» (jusqu'à - 25 % sur vos contrats santé).

Il n'est pas trop tard pour bénéficier de cette offre. Des coupons sont disponibles en mairie pour demander une étude personnalisée.

Appel à bénévoles

Nous recherchons des bénévoles pour développer les services du transport solidaire ainsi que ceux de la Banque Alimentaire.

Il s'agit d'une démarche citoyenne, solidaire. Si vous disposez d'un peu de temps, pourquoi ne pas en consacrer à la collectivité ?

Si vous êtes intéressés, merci d'envoyer un mail à : graziella.hasquin@mairie-denee.fr

Ecole la Marelle

En ce début de nouvelle année, l'école La Marelle tient vous à adresser ses vœux les plus chaleureux. L'occasion pour nous de partager un aperçu des projets qui ont été réalisés et qui animeront notre école dans les mois à venir. L'année qui s'annonce est empreinte de promesses et de projets stimulants.

Durant le 1^{er} trimestre tous les élèves de l'école ont participé à un projet «Danse et art plastique» avec l'intervention de deux professionnelles. Les parents des élèves

de maternelle ont pu assister à une séance de danse le 25 novembre. Lors de la soirée de Noël organisée par l'Association de Parents d'Élèves, les élémentaires ont produit un aperçu de leur travail en réalisant une belle représentation. Ce fut l'occasion pour nos élèves de développer la confiance en soi.

Une matinée randonnée autour des arts s'est déroulée le 20 octobre. Malgré la pluie cette 1^{ère} expérience fût appréciée par les petits et les grands. Différentes activités préparées par les plus grands étaient proposées tout au long du parcours.

Des ateliers sur le thème de l'art et du sport, regroupant les élèves de la GS au CM2, permettent de travailler en groupes

plus restreints, et développent l'entre-aide ou le tutorat.

En cette année olympique, nous continuerons à encourager la participation de nos élèves dans une variété de sports, en développant les valeurs de fair-play, d'esprit d'équipe et de persévérance et nous mettrons en avant la richesse de la créativité à travers des événements artistiques.

Les élèves de maternelle pratiqueront «l'école du dehors» tous les jeudis matins. Les élèves de CP-CE1 assisteront à la projection de films au cinéma de Chalonnes-sur-Loire et les élèves de CE2-CM1-CM2 participeront à des spectacles au théâtre «Le Quai» à Angers.

Enfin, pour mettre en avant Paris 2024, les plus grands auront la chance de découvrir cette ville lors d'une classe de découverte dans la capitale où se dérouleront les jeux olympiques.

Votre enfant, aura 3 ans en 2024, n'hésitez pas à prendre contact avec l'école. Pour toute visite de l'école ou renseignements, vous pouvez contacter M. David Sallettes par mail : ce.0491049z@ac-nantes.fr ou par téléphone : 02 41 78 82 32.



Ecole Sainte Marie

Les élèves et les familles se sont mobilisés pour créer des boîtes de Noël solidaires. L'école a pu confectionner une vingtaine de boîtes pour les plus démunis.

Cet élan de solidarité illustre parfaitement les valeurs que notre école souhaite transmettre. Nous réinstaurons cette opération l'année prochaine pour faire encore mieux. Dans la même idée, la classe de CE1 -CE2 a écrit des cartes de vœux à destination des résidents de la maison de retraite Saint

Nicolas à Angers. Cette initiative a été très appréciée.

Comme avant chaque départ en vacances, la classe de CM1-CM2 organisent une après-midi sportive pour les trois autres classes de l'école. Les élèves créent des activités sportives et ensuite, par petits groupes, les élèves essaient de relever les défis sportifs. Cette action fait parti de notre projet éco-école qui est sur le thème de la santé.

Pour clore cette année 2023, les parents d'élèves ont organisé un marché de Noël. Les familles des élèves ont pu écou-

ter quelques chants de Noël travaillés en classe par les enfants. Ce moment festif est toujours très apprécié par tous.

Lors du mois de janvier, nous aborderons le thème de l'Asie. L'association Qi Nature de Denée organisant une fête à l'occasion du Nouvel An chinois, l'école s'y est associée pour réaliser des ateliers Origami à l'école. Les élèves tenteront également de confectionner un dragon pour un défilé.

L'équipe enseignante finalise le projet de classe découverte qui aura lieu au mois de juin. Toutes les classes partiront pendant trois jours au bord de l'océan. Les CM1-CM2 resteront deux jours supplémentaires. Tous les élèves ont hâte de partir avec leurs camarades.

Pour tous renseignements ou inscription, vous pouvez contacter Mathilde Clerac André ou Benjamin GRELIER par mail : denee.stemarie@ec49.fr ou par téléphone au 02 41 78 80 50 ou au 06 72 23 76 30.



Anjou Lviv

Bien que l'agression de l'UKRAINE par les troupes russes ne soit plus à la une des médias nationaux, ce conflit prend une nouvelle ampleur avec depuis plusieurs semaines l'intensification des bombardements sur les villes faisant de nombreuses victimes civiles. La vie à Lviv (ouest de l'Ukraine) est précaire et soumise aux alertes quasi quotidiennes.

C'est avec un réel plaisir que nous avons pu accueillir la troupe des « Joyeux Petits Souliers » et le groupe vocal ORHPEUS pour une très belle tournée d'automne en Anjou. Devant des salles quasi pleines à chaque spectacle, les danseurs ont montré l'étendue de leur talent et pu remercier les spectateurs qui, par leur présence, ont apporté un soutien à la défense de la liberté de leur

peuple. L'accueil des jeunes artistes aura aussi été une expérience riche en échanges culturels et en émotions pour les familles d'accueil de notre région.

Le concert d'Orphée à Rochefort sur Loire a rencontré un réel succès avec 160 auditeurs attentifs et émerveillés par le répertoire de ces chanteurs.

Nous espérons accueillir à nouveau ces artistes en novembre 2025.

Projet ambulances :

Durant cette tournée, et pour répondre à la demande de nos amis ukrainiens, l'association a lancé un appel aux dons pour convoier une ambulance en Ukraine. Les services de santé ont besoin de matériel opérationnel pour conduire les blessés civils ou militaires dans les hôpitaux. Les « Joyeux Petits Souliers » et Orphée nous rappelaient régulièrement que leur présence n'a été possible qu'avec le sacrifice des soldats

ukrainiens qui défendent la liberté de leur pays.

La réponse à notre appel a dépassé nos espérances et va nous permettre de conduire début mars 3 ambulances qui seront remises à un organisme habilité à Lviv.

Dans la même dynamique, l'association a financé début janvier les frais de route de 3 bus pour l'Ukraine. Ces bus ont été chargés de matériel médical, matériel scolaire, denrées alimentaires entre autres récoltés par Anjou-Lviv. Ces produits

ont été distribués sur place sous le contrôle des responsables de l'école de danse.

Des projets pour soutenir nos amis ukrainiens :

Le 24 février, jour de l'invasion de l'Ukraine par les troupes russes en 2022, un concert sera donné à Angers par les chorales « Avrillé en Chœur » et « Atelier choral de l'UATL ». Le lieu sera précisé sur le site Anjou-Lviv.

Le 16 mars, l'association organise une soirée cabaret à la salle polyvalente à Denée avec « Les Facéties de Romain ». Nous espérons vous y accueillir nombreux.

Vous souhaitez en savoir plus sur l'association, adhérer ou faire un don pour soutenir notre action au profit des Ukrainiens, apportez votre aide lors de nos animations diverses, n'hésitez à nous contacter par mail à anjou-lviv@orange.fr ou consultez le site : <https://anjou-lviv.assoconnect.com>



Association de chasse La Vallée

L'association de chasse de la vallée de Denée a participé à la plantation de haie dans un terrain appartenant à M. Merceron le samedi 9 décembre. Ainsi nous avons planté pas moins de 350 mètres de végétaux sous la pluie.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé à cette action.

Société la Fontaine

Challenge d'Automne :

21 équipes ont disputé au mois d'octobre le challenge d'automne. La victoire est revenue à Damien Freulon et Pascal Pinard. L'équipe Gérard Branchereau – Jean Claude Mingot termine deuxième.

Challenge Municipal :

Le challenge municipal ouvert à tous les Denéens a eu lieu en novembre. 54 équipes se sont affrontées. A noter la participation de 5 conseillers et de quelques habitants non sociétaires. La finale a opposé l'équipe Branchereau Gérard – Besnard Marcel à l'équipe Pinard Pascal et Christophe. C'est l'équipe Gérard Branchereau – Besnard Marcel qui remporte le challenge qui leur a été remis par Madame le Maire. Nous remercions la municipalité



pour les coupes offertes ainsi que les commerçants de Denée qui ont offerts des lots ou participer financièrement à l'achat de lots pour la tombola.

Visite du jeu de boules

La société la Fontaine a accueilli deux classes de l'école Sainte Marie le lundi 6 novembre, les enfants ont pu s'exercer à lancer quelques boules et un goûter a clôturé l'après midi.

Concours de belote

Un concours de belote a été organisé le 4 novembre. 44 équipes se sont affrontées, à noter la participation d'une équipe de jeunes Denéens qui ont bien figuré dans le classement.

Prochains concours

Nous débuterons l'année 2024 avec le challenge honneur aux Anciens (qui se joue à trois contre trois) et le challenge de l'Aubance : notre grand concours ouvert à toutes les sociétés. Le bureau de la société la Fontaine vous offre ses meilleurs vœux pour 2024.

Association Culturelle



JUMELAGE :

Nous irons en Belgique du 9 au 12 mai 2024 pour le 60^{ème} anniversaire du jumelage avec Denée-Maredsous en Belgique, accueil et échanges éventuellement au sein des familles belges qui nous réservent tout un programme pour ce week-end ! Pour cette occasion, l'association culturelle organise un trajet en car (moins de fatigue, coût inférieur au trajet voiture et convivialité assurée !)

Ce jumelage a débuté en 1964 à l'initiative d'André Sarazin pour Denée-France et Jules de Montpellier, bourgmestre de Denée-Belgique. Toute l'histoire de ce jumelage, avec

photos et documents à l'appui, a été relatée dans un livre «Denée-Anjou et Denée-Maredsous, toute une histoire !». Vous pouvez vous le procurer auprès de l'association culturelle.

LA DENEENNE et le 20 D'ANJOU :

C'est le 7 juillet qu'auront lieu ces 2 courses qui animent notre village durant ce dimanche, pour la 8^{ème} édition. Encore une fois, nous comptons sur les bénévoles pour que cette journée soit réussie.

Des projets sont en cours avec les visites guidées, des spectacles aux remparts et au plan d'eau.

Vous serez bien sûr informés en temps voulu de toutes ces manifestations.

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 19 janvier et de nouveaux membres ont rejoint le conseil d'administration. Merci à ces nouveaux bénévoles qui ont choisi de s'engager au sein de notre association.

L'association culturelle vous souhaite une très belle année 2024.



ASDMS Basket

La saison 2023/2024

Pour cette saison 2023/2024, l'ASDMS Basket compte 97 licenciés issus essentiellement des 3 communes référentes de notre club, Denée, Mozé sur Louet et Soulaines sur Aubance.

La pratique du basket se déroule à la salle de sports de Mozé sur Louet. Les entraînements ont lieu la semaine (voir horaires

ci-dessous) et les compétitions en championnat départemental se déroulent le samedi

après-midi pour les catégories jeunes (U9 à U15), le dimanche matin pour les seniors garçons et le mardi soir pour les loisirs féminines. Vous êtes les bienvenus pour venir les encourager !!



Pour organiser la vie du club, le bureau est composé de 7 personnes dont la plupart jouent, arbitrent, entraînent et/ou coachent etc... Par ailleurs, le bureau peut compter également sur la participation très active des parents qui pour certains coachent une équipe, ou qui se donnent le tour pour tenir la table de marque, la buvette ou organiser le goûter d'après-match.

Le 14 octobre dernier, le club organisait sa 3^{ème} édition du samedi bleu, pour faire écho à la Semaine bleue nationale qui met en avant les liens intergénérationnels. Lors de cette ani-

mation, le Comité départemental de basket-ball du Maine-



et-Loire, représenté par Véronique Guy, a remis au club un Label bronze mini basket pour la période 2023 à 2026, en présence d'élus. Ce label vient couronner les efforts du club pour répondre à un ensemble de critères et d'attentes autour de

la pratique du mini basket pour les catégories allant de U7 à U11, avec des enfants âgés de 5 à 11 ans. De nouvelles animations sont en réflexion et devraient arriver bientôt, surveillez l'affichage dans votre commune et n'hésitez pas à venir nous rejoindre à la salle des sports de Mozé sur Louet. L'ASDMS Basket sera ravie de vous accueillir !

Le club ASDMS Basket fait bénéficier les écoles qui le souhaitent de l'Opération Basket Ecole organisée par le comité départemental de basket avec le soutien de la fédération française de basket. Cette année les deux écoles de Mozé sur Louet bénéficient de cette opération et reçoivent le soutien de Clément JOUVENEZ (éducateur sportif, joueur et membre du bureau de l'ASDMS basket) pour organiser des sessions basket pendant la semaine.

Vous pouvez nous contacter par mail (deneemozebasket@gmail.com) ou par téléphone (06 82 15 44 13 : Isabelle Allier - Secrétariat ou 06 25 34 89 93 : Jean Jacques Hélesbeux - président).

Retrouvez toutes les infos sur asdms-basket.kalisport.com

Qi Nature 49

L'Association Qi Nature 49 a le plaisir de vous inviter à un évènement festif et convivial à l'occasion du nouvel an Chinois qu'elle organise le 17 février de 10h30 à 15h00 à Denée à la salle polyvalente.

Pour rappel, La fête du Nouvel An chinois est également baptisée « Fête du Printemps » car elle était à l'origine une fête agricole, permettant notamment aux paysans d'observer le rythme des saisons et ainsi de voir arriver le printemps tant attendu.

Chaque nouvelle année du calendrier chinois est représentée par un animal et son élément. Pour 2024, Lapin d'eau laisse la place au Dragon de Bois !

Lors de cet évènement à partager en familles, avec ses proches et ses voisins, l'association vous propose de participer à une déambulation avec le défilé du dragon et les enfants de l'école Sainte Marie, de découvrir des arts énergétiques avec démonstrations de Tai Ji, Qi Gong et d'aïkido

en profitant de boire un verre dans une ambiance musicale traditionnelle chinoise puis de déguster un repas chinois (sur réservation).

De multiples animations sont prévues sur plusieurs communes.

Information : tel 06 81 74 91 35 / contact.qinature49@gmail.com. Sans oublier notre site internet : <http://qinatureanjou.over-blog.com>



Emplois saisonniers LLA

Vous êtes étudiant, vous cherchez un job d'été, rejoignez les équipes des Services Techniques du Secteur 3 regroupant les communes de Beaulieu-sur-Layon, Denée, Mozé-sur-Louet, Rochefort-sur-Loire, St Jean de-la-Croix et Val-du-Layon.



La communauté de communes Loire Layon Aubance propose 3 postes d'Agent technique polyvalent (contrat saisonnier de 1 à 2 mois en juillet et août).

Lieu d'embauche :

- ▲ 1 poste au Centre Technique de St Lambert du Lattay
- ▲ 1 poste au Centre Technique de Rochefort-sur-Loire
- ▲ 1 poste au Centre Technique de Mozé-sur-Louet

Missions principales sous l'autorité du responsable de service ou du chef d'équipe :

- ▲ Tâches de proximité (propreté urbaine, balayage, désherbage, manutention manifestations, ...)
- ▲ Tâches en Espaces Verts (désherbage, débroussaillage, tonte, arrosage, ...)
- ▲ Aide ponctuelle aux différentes équipes

Adressez vos candidatures (lettre de motivation + CV) à accueil.secteur3@loirelayonaubance.fr avant le 06/05/2024

Renseignements : Accueil Secteur 3 – 02.41.78.59.12 (Mme Maignant-Boré)

Appel à candidature !



Le Conseil de développement Loire Angers se renouvelle ! Venez prendre part au dialogue citoyen.

Et si on contribuait ensemble à améliorer la qualité de vie sur notre territoire (Angers Loire Métropole, Anjou Loir et Sarthe et Loire Layon Aubance) et à relever les grands défis économiques, sociaux, environnementaux qui nous font face ?

- ▲ Se rencontrer, s'informer, débattre
- ▲ Croiser les points de vue, apporter son expertise
- ▲ Construire collectivement des avis et propositions sur les projets des collectivités
- ▲ Emettre des idées nouvelles et des pistes de réflexion décalées pour développer durablement le territoire et améliorer la vie quotidienne des habitants.



Citoyen, individuellement ou en tant que représentant d'une organisation, vous êtes porteur de propositions ? Vous aspirez à faire entendre votre voix, de manière collective et conviviale ? Rejoignez nous !

Candidatures ouvertes du 23 janvier au 23 février sur conseil-dev-loire.angers.fr/

Etat Civil

Naissances :

- ▲ Rayan Lenoir Desessard, le 26 septembre 2023
- ▲ Gabrielle Boutin, le 6 octobre 2023
- ▲ Jeanne Akki Piron, le 5 janvier 2024

Mariages :

- ▲ Camille Boureau et Rodolphe Jardin, le 7 octobre 2023
- ▲ Alissa Jelassi et Christophe Manse, le 1^{er} décembre 2023
- ▲ Aurélie Foucher et Guillaume Perrier, le 27 janvier 2024

Décès :

- ▲ Ingrid Poupon épouse Ben Abdallah, le 12 janvier 2024
- ▲ Henri Manceau, le 23 octobre 2023
- ▲ Marie Sodereau épouse Papin, le 23 octobre 2023

Directeur de la Publication : Priscille Guillet
Rédaction : Isabelle Deportés, Annie Monnet, Graziella Hasquin et Priscille Guillet
Coordination / Rédaction : P. Guillet - Réalisation : La Commission Communication

MAM* Les P'tits Bouts de Nez

La maison est terminée, restent les aménagements intérieurs et extérieurs pour accueillir au mieux et en toute sécurité vos P'ITIS BOUTS DE NEZ !



Il reste quelques places d'accueil disponibles pour les lundis, mercredis et vendredis à partir du 2 mai prochain. N'hésitez pas à consulter notre FACEBOOK et, ou, nous contacter !

*Maison d'Assistants Maternels